

Intitulé de l'UE	Communication en langue néerlandaise V
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Hélène VANCOPPENOLLE	37.5	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Néerlandais juridique III	37.5h	Hélène VANCOPPENOLLE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Néerlandais juridique III : 18.5h de théorie, 19h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Néerlandais juridique III : Français, Néerlandais

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Effectuer des recherches juridiques sur différentes formes de supports ◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue. ◦ Utiliser les outils de l'informatique • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Développer un esprit de synthèse ◦ Actualiser l'information, en vérifier la pertinence dans un contexte donné • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Organiser son travail afin de respecter les délais • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Objectifs de développement durable
<p>Education de qualité</p> <p>Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les</p>



possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
- 8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.
- 16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.
- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques

A la fin du quadrimestre, l'étudiant sera capable de :

- comprendre des textes à orientation juridique ou des textes de presse sur des sujets abordés au cours ;
- s'exprimer à l'écrit sur les sujets abordés dans le cours (*voir détail dans le syllabus*)
- mener à bien une présentation orale en néerlandais sur un activiste des Droits de l'Homme, avec supports, devant un public ;
- mener à bien une présentation orale en néerlandais sur un procès d'Assises, avec supports, devant un public ;
- préparer un quiz Woodclap en néerlandais ;
- comprendre, compléter, traduire, retranscrire des documents sonores en rapport avec les thèmes étudiés dans le cours ainsi que des bulletins d'informations traitant de l'actualité ;
- rédiger un texte simple et cohérent sur les sujets vus au cours ;
- accorder au singulier et au pluriel ;
- conjuguer à la voie passive et à la voie active.

Contenu de l'AA Néerlandais juridique III

Dossiers Le cours se présente sous forme de dossiers qui abordent des thèmes juridiques. Il comporte des exercices relatifs aux 4 compétences linguistiques visées: compréhensions à l'audition, à la lecture, exercices oraux et écrits.

- 1: De notaris
- 2: Mensenrechten
- 3: Het Assisenhof

Grammaire Nous aborderons deux points de grammaire : le passif et le pluriel.

Audition Le cours comporte de nombreux exercices audio. Tous les documents audio sont à disposition des étudiants sur la plateforme HEH eCampus.

Autonomie

- **Grammatica** : Des exercices formatifs obligatoires sont à préparer sur la plateforme HEH eCampus entre le 20 décembre et la date de l'épreuve de grammaire (janvier).
- **Nieuwsberichten** : Afin d'entraîner la compétence « compréhension à l'audition » et de réviser leur vocabulaire, les

étudiants sont invités à préparer chaque semaine sur la plateforme HEH eCampus un bulletin d'information traitant de l'actualité.

Méthodes d'enseignement

Néerlandais juridique III : cours magistral, approche interactive, approche avec TIC, zelfstudie (autonomie)

Supports

Néerlandais juridique III : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Néerlandais juridique III

- Taalnet 1
- Taalnet 2
- Articles issus de la presse flamande et néerlandaise
- Documents audio issus des média flamands et néerlandais
- Schooltv.nl
- film "Het vonnis"

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français, Néerlandais
Méthode d'évaluation	<p><u>Autonomie</u></p> <ul style="list-style-type: none">• « Nieuwsberichten » (5 %) (non remédiable)• Oefenen met grammatica (5 %) <p><u>Expression écrite, vocabulaire, lecture (hors session)</u></p> <ul style="list-style-type: none">• test 1 (15 %)• test 2 (15 %)• test 3 (15 %) <p><u>Oral</u></p> <ul style="list-style-type: none">• présentation orale 1 (7,5 %)• présentation orale 2 (7,5 %) <p><u>En session</u></p> <ul style="list-style-type: none">• un test de grammaire (15 %)• test de compréhension à l'audition (15 %) <p><i>L'étudiant(e) doit présenter toutes les épreuves. Toute absence doit obligatoirement être justifiée par certificat médical dans les 48 heures.</i></p> <p>Seconde session</p> <p>Si l'étudiant(e) n'obtient pas une moyenne de 50 % en note globale, il/elle ne sera tenu(e) de représenter que les compétences en échec, et ce lors de la seconde session. Les notes des parties déjà réussies sont alors reportées. En cas d'échec global, l'étudiant(e) peut représenter toutes les épreuves s'il/elle le souhaite.</p> <p>Les notes des "nieuwsberichten" sont reportées (non remédiable).</p>

Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE

Néerlandais juridique III : non

